

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	11 (1940)
Heft:	6
Artikel:	L'étude du sol jurassien
Autor:	Guéniat, Ed.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825628

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'étude du sol jurassien

Dans le vaste programme d'activité arrêté par notre commission de recherches scientifiques * l'analyse des sols et l'élaboration d'une carte agrologique du Jura viennent en tête. Geste symbolique !... De fait, notre sol n'a pas été, jusqu'à ce jour, étudié systématiquement, et il serait bon de travailler à combler cette lacune. Nous voyons là l'indispensable complément des nombreux travaux de géologie traitant du Jura, grâce auxquels le pédologue aurait, d'autre part, une base sûre de travail.

Est-il nécessaire d'insister sur l'importance de la connaissance des propriétés de notre sol ? Nous ne le pensons pas. D'ailleurs, en très peu de temps, la pédologie ou science des sols **, s'est hissée au rang d'une des plus importantes disciplines des sciences naturelles, précisément parce que les problèmes qu'elle se propose de résoudre sont passionnants pour le théoricien, fondamentaux pour l'agronome.

Au cours de nos quatre années d'activité à l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon, nous avons pu nous rendre compte, en enseignant les éléments de l'agrologie à nos jeunes paysans, de tout l'intérêt qui s'attache à l'étude des sols. De fréquentes discussions avec notre excellent collègue d'alors, M. E. Loeffel, ing. agr., nous avaient révélé certains côtés pratiques de la question et, peu à peu, mon collègue et moi avions conçu le projet de dresser une carte agrologique. Nous avions, d'autre part, commencé l'analyse des sols de Courtemelon *** et prélevé, lors du drainage du domaine, de forts nombreux échantillons. Cette flamme pédologique fut mise en veilleuse à la suite de notre changement de situation ; voici qu'elle se ranime sous le souffle de la SS...

Actuellement, les maîtres de la pédologie suisse sont MM. les prof. Pallmann et Jenny, élèves du regretté Wiegner (1883-1936) qui enseigna la chimie agricole à l'Ecole polytechnique fédérale et fut bien trop tôt enlevé à la science. Son jeune et alerte successeur, le prof. Dr H. Pallmann est, avec H. Gessner, l'auteur de la « Carte des types de sol de la Suisse » *.

M. le prof. Pallmann a eu la très grande amabilité de nous recevoir en ses laboratoires et de discuter avec nous le problème de l'étude des sols du Jura. La première question à fixer est celle des *types de sol* de notre pays. C'est là le point de départ de

* Voir le „Bulletin“, N° 5, 1939, p. 6-7.

** Cette science fut fondée par le Russe Dokoutchaiev, en 1880.

*** Notes sur la réaction des terres du domaine de Courtemelon, 2me rapport 1930, p. 50-52.

toute recherche pédologique. Pour cela, il faut décrire exactement le sol, ouvert en un profil allant si possible de la surface jusqu'à la *roche-mère*. La connaissance du type de sol fournit la clef pour comprendre sa genèse, ses propriétés, son évolution. Comme la nature du sol d'une contrée est déterminée non seulement par les roches qui ont contribué à sa formation, mais encore par les agents naturels qui influencent ses éléments constitutifs et surtout par les conditions climatériques, on conçoit que la seule description d'un profil comporte de très nombreux points. Il y a d'abord des données générales sur le climat. Puis il faut tenir compte du climat particulier du lieu où l'on fait le relevé. Quelle est son exposition ? Quelles sont les conditions hydrologiques ? Les précipitations annuelles ? La température moyenne de l'année ? On voit combien il serait utile, pour de telles études, de multiplier les stations météorologiques de deuxième ordre, même si elles devaient être réduites à un simple pluviomètre. Vient ensuite l'étude géologique et minéralogique de la roche-mère, puis celle du profil proprement dit, qui se fera sur le terrain et au laboratoire. On devra déterminer, notamment, pour chaque horizon, la teneur en carbonate, l'acidité, la teneur en humus, et faire l'analyse physique des échantillons. Ajoutons que l'étude de l'association végétale qui recouvre le sol, et de l'association animale qui l'habite font également partie de l'étude d'un profil.

On voit, d'après ce qui précède, que la seule description d'un profil n'est pas une petite affaire. Il s'agit bien là d'une science de naturaliste, où l'observation rigoureuse faite sur le terrain doit aller de pair avec les travaux de laboratoire. Mais, le type de sol une fois déterminé, nous savons qu'il répond à un ensemble de propriétés, parmi lesquelles figurent, bien entendu, d'importantes données pratiques. Le *type de sol* devient ainsi un terme de comparaison auquel nous pouvons rapporter d'autres sols qui s'en approchent ou s'en éloignent plus ou moins par leurs propriétés. Il est clair, dès lors, que tant que nous n'aurons pas mené à chef cette étude préliminaire, c'est se bercer de mots et d'illusions que de parler de « carte agrologique ».

Nous sommes en train de monter un « laboratoire pédologique » et nous tenons à remercier ici MM. Reusser et Lièvre d'avoir mis à notre disposition le crédit nécessaire à l'achat des appareils et outils indispensables à ce genre de recherches. Qu'on ne s'attende pas, cependant, à ce que d'un coup de baguette magique une carte des sols du Jura savamment bariolée voie sous peu le jour ! Le chemin à parcourir est long depuis l'étude des types et de leur répartition jusqu'à la représentation graphique des propriétés du sol, représentation dont le mode même n'est pas encore fixé de manière uniforme parmi les pédologues.

ED. GUÉNIAT.